

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	14

**SEANCE DU
10 JUIN 2025**

Transmission en Préfecture	12 JUIN 2025
Date Réception	

L'an deux mille vingt cinq, le 10 juin à 15 h 00, se sont réunis à LE MUY 83490 – Usine du Muy – RD 25 – Quartier Rabinon, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 27 mai 2025, sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire DU MUY.

PRESENTS :

BOYER Liliane - GIUSTI Jacques - CHIOCCA Christophe - LONGO Gilles - RAOUST Jean Paul - MOISSIN Jean-François - OLIVIER Gil - BONNAL Gérard – BOYER Max.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Néant

ABSENTS : UGO René - HUMBERT Cédric - DECARD Guillaume - CHIRON Hervé - MERIMECHE Kader.

SECRETAIRE DE SEANCE : LONGO Gilles

DELIBERATION N° 2025-009		AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE AU NOM DU SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST POUR LA REALISATION DE L'UNITE DE TRAITEMENT DE FUSTIERE
Affiché du au		

Madame la Présidente expose :

Dans le cadre de la sécurisation de la ressource en eau des Adrets de l'Estérel et des quartiers de St Jean de Canne et de Saint Jean de l'Estérel de la commune de Fréjus par l'eau issue du lac de St Cassien, il convient de créer une unité de traitement de l'eau sur le site de Fustièrè.

Il s'avère nécessaire de déposer un permis de construire afin de réaliser les ouvrages de traitement.

Conformément au Code de général des collectivités territoriales, la présidente demande au comité syndical de bien vouloir l'autoriser à déposer le permis de construire relatif à l'unité de traitement des eaux de Fustièrè, au nom et pour le compte du Syndicat de l'Eau du Var Est.

Le Comité Syndical est donc invité à :

- AUTORISER Madame la Présidente à déposer un permis de construire au nom et pour le compte du Syndicat de l'Eau du Var Est, en vue de réaliser l'unité de traitement des eaux de Fustièrè
- AUTORISER Madame la Présidente à déposer et signer au nom du Syndicat de l'Eau du Var Est tous les documents relatifs au dépôt de cette demande,
- AUTORISER Madame la Présidente à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

LE COMITE SYNDICAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** Madame la Présidente à déposer un permis de construire au nom et pour le compte du Syndicat de l'Eau du Var Est, en vue de réaliser l'unité de traitement des eaux de Fustièrè
- **AUTORISE** Madame la Présidente à déposer et signer au nom du Syndicat de l'Eau du Var Est tous les documents relatifs au dépôt de cette demande
- **AUTORISE** Madame la Présidente à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var et publiée sur le site web du Syndicat(<https://seve-eau.fr>).

AINSI FAIT ET DELIBERE en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXPEDITION CONFORME,

LA PRESIDENTE

Liliane Boyer



Liliane BOYER

Accusé de réception en préfecture
083-258301381-20250612-2025-009-A1
Date de télétransmission : 12/06/2025
Date de réception préfecture : 12/06/2025